

Les Foulées de Bayeux remettent un chèque de 3 559 €

Mercredi, le comité d'organisation des Foulées de Bayeux a remis un chèque de 3 559 € à Nelly Rioult, déléguée départementale de l'association Vaincre la mucoviscidose, dans les locaux de la mutuelle Adréa, à Caen. « **Le 13 mars, la 32e édition des Foulées de Bayeux a battu un record de participation avec 3 218 inscrits**, indique Daniel Godderidge, président de l'association. **Cette somme correspond à l'intégralité des 402 inscriptions dans la course Reine-Mathilde réservée aux féminines.** » Une épreuve qui avait comme marraine Maéva Danois, championne du 3 000 m steeple et potentielle sélectionnée pour les Jeux Olympiques de Rio.

